



Envoyé en préfecture le 20/06/2024

Reçu en préfecture le 20/06/2024

Publié le 20/06/2024

ID : 081-200034056-20240618-D2024_70-DE



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 18 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit juin à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MM AYRAL - COLOMBIER - GALZIN - VIALA D. - VERNHES - MME ARMENGAUD - KAZIMIERCZAK - VALERO - MMES BONNASSIEUX - FADDI - FRASSIN - RABOU - MM BARBERA - BRESSOLLES - CARAYON - CURETTI - GONNET (Suppléant) - JULIE (Suppléant) - GARDELLE - MAZARS E. - NUNES - OURCET - RAMUSCELLO - RICARD - VANDENDRIESSCHE.

Mme AJCHENBAUM a donné pouvoir à Mme FRASSIN.

M. LAROCHE a donné pouvoir à M. GARDELLE.

N° 2024/70

**Objet : Environnement : Dépôt de candidature à l'Appel à Projets CITEO/ADELPHÉ
Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers,
imprimés papiers et papiers à usage graphiques**

Monsieur le Président informe que Citeo/Adelphe est un éco-organisme agréé par l'État pour la filière des emballages ménagers et des papiers graphiques. Il contribue activement à l'amélioration des performances de recyclage et de réemploi pour atteindre les objectifs nationaux et européens. En 2024, Citeo/Adelphe publie un Appel à Projets (AAP) visant à :

- Accompagner financièrement le déploiement des équipements de pré collecte permettant d'améliorer le captage et la performance globale de recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques
- Mobiliser de façon accrue le citoyen en renforçant les actions de communication initiées au niveau des territoires, dans l'objectif d'augmenter le taux de collecte et de tri des déchets d'emballages ménagers et de papiers graphiques
- Améliorer la qualité du geste de tri dans les zones où celle-ci impacte fortement l'efficacité économique du dispositif
- Poursuivre les leviers d'actions ayant démontré leur efficacité en matière de performance au travers des 412 projets d'optimisation de la collecte, sur près de 29 millions d'habitants, accompagnés au cours des six dernières années par Citeo et Adelphe
- Accompagner l'harmonisation des schémas de collecte au niveau national.

Dans le cadre de cet appel à projet, la CCLPA a vocation à déposer sa candidature avant le 18 octobre 2024.

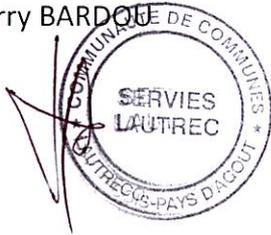
Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Président à déposer une candidature pour un dossier d'optimisation de collecte, pour l'Appel à Projets « Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphiques »,
- autorise Monsieur le Président à signer le contrat afférent avec CITEO / ADELPHÉ et tout document nécessaire à la procédure candidature de la CCLPA à l'Appel à Projets,

- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget 2024.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Président,
Thierry BARDON



Le secrétaire de séance,
Didier VIALA